



Les infos en ligne du SNUipp 63

Dimanche

21

Octobre
2018

Audience à l'ESPE Clermont-Auvergne

Le jeudi 18 octobre 2018, la direction de l'ESPE Clermont-Auvergne avait convié les organisations syndicales pour une rencontre. Participaient à la réunion,

- pour l'ESPE : Ludovic MORGE (Directeur) et Frédéric DANA (Directeur-adjoint),
- pour le SNUipp-FSU 63 : Justine FERREOL et Alexis BERGER,
- les autres organisations syndicales invitées : SUD Education, CGT Educ'action, SE-UNSA, FNEC-FP-FO 63, UASEN et SGEN-CFDT.

Dans l'optique de cette réunion, le SNUipp-FSU 63 avait consulté les étudiants afin de connaître leurs besoins et leurs questions qui ont été posées. Seule notre organisation syndicale avait posé des questions préalablement à la réunion.

BILAN rentrée FSE

Les effectifs

M1	M2 B	PES
253	114	111

Les inscriptions en M1 augmentent, le nombre de FSE diminue (en lien avec le nombre de places au concours). L'ESPE note une augmentation du nombre de M2B.

Cette année le nombre de stagiaires premier degré nommés dans le Puy-de-Dôme est revenu à l'équilibre. L'année passée, les professeurs stagiaires étaient moins nombreux dans le Puy-de-Dôme que dans l'Allier.

BILAN des ateliers de rentrée Mercredi 10 octobre

Les salles n'étaient pas très bien indiquées, les différents syndicats n'étaient pas tous aux mêmes étages mais l'ESPE n'a pas pu faire autrement d'un point de vue organisationnel. Une demande est faite pour organiser également des ateliers pour les M1.

Les questions posées par le SNUipp 63

Concernant l'organisation de la formation



Quels sont les critères de répartition des professeurs stagiaires dans les différents groupes ?

Répartition des M2	Groupe 1 (début de semaine)	Groupe 2 (fin de semaine)	Groupe 3 (fin de semaine)
M2 A – DU A	14	16	7
M2 B	17	18	30
	31	34	37

Pour les groupes 2 et 3 (présents à l'ESPE les jeudis et vendredis) l'initiative a été prise par l'administration de demander aux étudiants dans quelle formation ils souhaitaient travailler (avec quels binômes ou trinômes). C'est ainsi que les groupes ont été constitués. Il est rappelé que les différents groupes reçoivent également les mêmes contenus de formation. Un bilan sera fait en fin d'année.



Les professeurs stagiaires auront-ils des cours pendant les congés scolaires ?

Les emplois du temps étant très contraints, une absence de cours ne peut être assurée pendant les congés scolaires lesquels ne correspondent pas aux congés universitaires.

Pour le premier degré : il n'y aura pas de cours pendant les vacances de Toussaint. Pour les vacances de février, des cours auront lieu les lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 février (matin)

Les contraintes de calendrier des masters MEEF sont importantes car les formations doivent être terminées fin avril (contrairement aux autres formations universitaires) De plus une semaine est banalisée pour la passation des concours qui ont lieu hors vacances scolaires.



Les FSE DU B doivent assister à des compléments de formation dans les disciplines culturelles, sciences humaines les soirs de 18h00 à 20h00 à l'ESPE. Est-il possible d'envisager d'autres conditions de fonctionnement ?

La formation des DU B se fait sur un budget de zéro euro. Il a été nécessaire de mutualiser les moyens, ce qui explique que les cours aient lieu en même temps que les SUC (Service Universitaire Culturel). L'ESPE rappelle par ailleurs que les DU B participent à des formations dans les circonscriptions et aux GAP.

Concernant les coûts de formation



Comment se calculent les frais de formation demandés aux collègues en formation continue ou en reconversion ?

Pour la formation initiale, les frais sont identiques aux frais étudiants : l'étudiant paie ses droits de scolarité du diplôme (243euros) et la CVEC (90 euros).

Pour la formation continue : le coût est de 4 000 euros à la charge de l'employeur

Pour la formation continue non prise en charge par l'employeur (exemple d'une personne financée par pôle emploi qui perdrait ses droits en s'inscrivant en formation initiale et dont Pôle emploi refuse de payer la formation), un tarif de 800 euros est proposé. L'université prend en compte la situation des personnes en reconversion en gardant à sa charge 3200 euros par étudiant. Environ 200 personnes sont dans cette situation.



L'ESPE a-t-elle bénéficié d'un reversement de la CVEC, contribution à laquelle nous nous sommes opposés ?

espe

La CVEC a été mise en place pour tous les étudiants au printemps dernier. Pour les PES la directive a été donnée très tard (juillet) et tous les fonctionnaires stagiaires n'ont pas été informés à temps. Il y a eu des disfonctionnements mais la loi impose la participation des FSE à cette contribution. L'ESPE a donc demandé à tous ces étudiants de payer la CVEC.

Le CROUS reverse à l'UCA mais celle-ci n'a pas reversé directement à l'ESPE. L'UCA fait tout de même attention à une répartition des moyens sur les différents sites.

Concernant les contractuels



L'ESPE Clermont-Auvergne intervient-elle dans la formation des enseignants contractuels, sous quelle forme et avec quels contenus ?

La question n'a pas été abordée ce jour.

Le compte rendu de
Justine FERREOL et d'Alexis BERGER



**Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend,
il faut une véritable formation initiale**

Changeons l'école, **votons !**   



**Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr